HAUT-RHIN

Liberté - Egalité - Fraternité

## ARRETE DU MAIRE N° 582/2021

Modifiant l'arrêté 552/2021 du 25-10-2021

Relatif à la circulation et au stationnement Rue des Prés à LOGELBACH

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 et les articles L. 2541-1 et suivants ;

Vu le code de la route ;

Vu le code la voirie routière ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ; Vu l'arrêté municipal n° 235/2020 en date du 11 juin 2020 portant délégation de signature à M. Benoît FREYBURGER - Conseiller Municipal Délégué aux chemins ruraux et à la sécurité ;

CONSIDERANT que pour permettre l'intervention dans une chambre Télécom existante - Travaux de tirage et raccordement de câblage, 1, rue des Prés à LOGELBACH, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

## ARRETE

<u>ARTICLE 1er</u>: Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés du mercredi 10 novembre 2021 au vendredi 19 novembre 2021 de la façon suivante :

- Stationnement interdit au droit du chantier ;
- Vitesse limitée à 30 km/heure au droit du chantier ;
- Chaussée rétrécie autour de la chambre des travaux par pose de cônes de chantier le temps de l'intervention des techniciens;
- Interdiction de dépasser.

<u>ARTICLE 2</u>: Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

<u>ARTICLE 3</u>: Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar INGERSHEIM ;
- Madame le Commandant de la Communauté de Brigades de gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM;
- Ateliers Municipaux de Colmar Service enlèvement des ordures ménagères ;
- COTTEL RESEAUX 4, rue du Transformateur 68126 BENNWIHR-GARE ;
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de WINTZENHEIM ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM.

Fait à Wintzenheim, le 10 novembre 2021

Benoît FREYBURGER

Conseiller Municipal Délégué aux chemins ruraux et à la sécurité